

COMMUNE DE BERLOZ

Code I.N.S. : 64008

Code postal : 4257

Arrêté de Police du Bourgmestre n° 3/2020

La Bourgmestre,
Vu la Nouvelle loi communale ;
Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;
Considérant le constat effectué par l'Echevin en charge de la voirie déterminant que, suite aux
grands vents, le terrain « multisports » présente un grave danger pour les utilisateurs,
Vu l'urgence ;

ARRETE

Article 1 : A partir du 12 février 2020 à 10 heures, l'accès au terrain « multisports » est interdit à toute
personne et ce jusqu'à sécurisation complète de toutes les infrastructures.

Article 2 : L'article 1^{er} n'est pas applicable aux personnes devant effectuer les travaux de sécurisation.

Article 3 : Le présent arrêté sera proposé à la confirmation du Conseil Communal lors de sa prochaine
séance. - copie sera transmise aux autorités compétentes.

BERLOZ, le 12 février 2020

La Bourgmestre,



B. Moureau

